



Assemblée générale

Distr. générale
3 août 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 24 a) de l'ordre du jour provisoire*

Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

Mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Soumis en application de la résolution [71/241](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport décrit les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la lutte contre la pauvreté et rend compte de la mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017). Il présente en guise de conclusion des recommandations qui seront examinées par l'Assemblée et visent à maintenir la dynamique générée par la mise en œuvre de la Décennie dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

* [A/72/150](#).



I. Introduction

1. La communauté internationale a continué de progresser dans la lutte contre la pauvreté au cours de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017). À l'échelle mondiale, l'objectif du Millénaire pour le développement 1.A (réduire de moitié, entre 1990 et 2015, le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour) a été atteint avec cinq années d'avance, en 2010. D'importants progrès ont également été réalisés dans la réduction de la prévalence de la sous-alimentation, des taux de mortalité maternelle et infantile et de la prévalence du paludisme, du VIH/sida et de la tuberculose. Le taux de scolarisation des enfants en âge de fréquenter l'école primaire a augmenté dans de nombreux pays, de même que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. La Décennie a également enregistré des progrès dans la réduction des disparités entre les sexes dans l'enseignement et la santé. Toutefois, malgré les signes d'amélioration de l'économie mondiale, le rythme de la création d'emplois demeure insuffisant pour une main-d'œuvre grandissante.

2. La deuxième Décennie a attiré l'attention du monde politique sur l'élimination de la pauvreté, obstacle majeur au développement, et permis que cette question reste au cœur des politiques sociales, économiques et environnementales. Elle a également servi de plateforme pour la mobilisation des ressources, l'établissement de partenariats plus solides pour le développement et le renforcement de la cohérence de l'action du système des Nations Unies en vue de l'élimination de la pauvreté.

II. Progrès accomplis dans l'élimination de la pauvreté, la création d'emplois et la réduction des inégalités¹

A. Progrès accomplis à l'échelle mondiale dans l'élimination de la pauvreté et de la faim

3. Les progrès remarquables réalisés depuis 1990 ont permis à un milliard de personnes de sortir de l'extrême pauvreté, dont 440 millions entre 2008 et 2013. En 2008, année qui marquait le début de la deuxième Décennie, 17,8 % de la population mondiale vivaient avec moins de 1,90 dollar par jour (parité de pouvoir d'achat 2011). En 2013, l'année la plus récente pour laquelle il existe des estimations officielles, 10,7 % de la population mondiale étaient extrêmement pauvres. En termes absolus, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté est passé d'environ 1,2 milliard en 2008 à 766,01 millions en 2013². La Banque mondiale estime que 9,1 % de la population mondiale étaient pauvres en 2016³. Ces progrès rapides sont sans précédent dans l'histoire.

4. Toutefois, les progrès ont été inégaux entre les régions et au sein de celles-ci. Les niveaux de pauvreté ont fortement reculé en Asie, passant de 20,5 % en 2008 à

¹ Sauf indication contraire, les informations relatives aux indicateurs figurant dans le présent rapport proviennent de l'annexe statistique au rapport du Secrétaire général concernant le point annuel sur les objectifs de développement durable (E/2016/75). Voir <http://unstats.un.org/sdgs/>.

² Banque mondiale, Base des Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/data-catalog/world-development-indicators>.

³ Christoph Lakner, Mario Negre et Espen Beer Prydz, *Twinning the goals: how can promoting shared prosperity help to reduce global poverty?*, Document de travail de recherche sur les politiques, n° 7106 (Washington, 2014). Disponible à l'adresse suivante : <http://documents.worldbank.org/curated/en/816921468339602084/Twinning-the-goals-how-can-promoting-shared-prosperity-help-to-reduce-global-poverty>.

8,6 % en 2013. Les réductions spectaculaires de l'extrême pauvreté en Asie de l'Est et dans le Pacifique, en particulier en Chine, expliquent en grande partie cette diminution. Les gains les plus importants en matière de réduction de la pauvreté ont d'ailleurs été enregistrés dans les zones rurales de Chine, où plus de 700 millions de pauvres sont sortis de la pauvreté depuis la mise en œuvre de la politique de réforme et d'ouverture à la fin des années 70. Les régions de l'Asie de l'Est et du Pacifique abritent plus de la moitié de la population mondiale et sont donc déterminantes dans les efforts déployés au niveau mondial pour éliminer la pauvreté. Le taux de pauvreté dans la région est passé de 14,9 % en 2008 à 3,5 % en 2013. En termes absolus, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a diminué, passant de 288,19 millions à 71,02 millions entre 2008 et 2013. Entre 2011 et 2013, le nombre de personnes extrêmement pauvres a diminué de 95,9 millions, contre une baisse de 70 millions de personnes entre 2008 et 2010. Ces résultats indiquent une accélération des progrès accomplis récemment. En 2013, la région n'accueillait plus que 9,3 % des personnes vivant en situation d'extrême pauvreté à l'échelle mondiale, contre 23,9 % en 2008.

5. En comparaison, le taux de pauvreté en Asie du Sud est passé de 29,4 % en 2008 à 15,1 % en 2013, principalement grâce aux progrès accomplis en Inde. L'Asie du Sud abrite cependant la deuxième plus grande concentration de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde (256,2 millions en 2013) après l'Afrique subsaharienne (388,7 millions). En Amérique latine et dans les Caraïbes, le taux de pauvreté est passé de 7,1 % en 2008 à 5,4 % en 2013. La réduction des inégalités de revenus dans la plupart des pays de la région depuis le début des années 2000 et le développement des régimes et mesures de protection sociale ont contribué à cette baisse. Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, le taux d'extrême pauvreté était très faible (moins de 2 %) et a diminué jusqu'en 2013. Les niveaux de pauvreté ont cependant légèrement augmenté en raison des conflits. En Océanie (à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande), les niveaux de pauvreté étaient élevés et sont passés de 38,2 % en 2008 à 27,2 % en 2013.

6. En Europe, l'extrême pauvreté était également très faible : le taux de pauvreté est passé de 0,11 % en 2008 à 0,14 % en 2013. Cependant, la pauvreté relative (revenu inférieur à 60 % du revenu médian) reste une préoccupation majeure. Dans l'Union européenne, la pauvreté relative, l'exclusion sociale, les privations matérielles graves et le nombre de ménages à faible intensité de travail ont augmenté dans plusieurs pays depuis 2008. Le nombre de personnes exposées à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans les États membres de l'Union européenne (à l'exception de la Croatie) est passé de 116 millions en 2008 à 120 millions en 2012-2014, avant de chuter à 118 millions en 2015. Le nombre de personnes à faible revenu (personnes exposées au risque de pauvreté) a augmenté, passant de 8 millions en 2008 à 86 millions en 2015⁴. Les disparités relatives à ces situations ont également augmenté entre les pays et au sein de ceux-ci.

7. Les niveaux de pauvreté relative ont diminué dans d'autres pays développés. En Australie, le taux global de pauvreté (après frais de logement) s'élevait à 13,3 % en 2013-2014, contre 14,4 % en 2007-2008. Aux États-Unis, le taux de pauvreté officiel est tombé à 13,5 % en 2015, par rapport à 15,1 % en 2010. À l'échelle mondiale, les niveaux de pauvreté sont également élevés chez les enfants : 1 enfant sur 5 dans les pays riches vit dans la pauvreté de revenu relative et 1 sur 8 vit en

⁴ Anthony B Atkinson, Anne-Catherine Guio et Eric Marlier, *Monitoring Social Inclusion in Europe*, éd. 2017 (Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2017).

situation d'insécurité alimentaire⁵. En Europe centrale et orientale et dans la Communauté d'États indépendants, les niveaux de pauvreté sont faibles lorsque l'on utilise la mesure de 1,90 dollar par jour, mais passent à 46,7 % au Tadjikistan et à 38,0 % au Kirghizistan si l'on se base sur les seuils nationaux de pauvreté⁶.

8. Des progrès ont également été réalisés dans d'autres dimensions de la pauvreté. Entre 2014 et 2016, environ 793 millions de personnes dans le monde étaient sous-alimentées, contre 878,2 millions entre 2008 et 2010. La proportion de personnes sous-alimentées a diminué, passant de 12,9 % en 2008-2010 à 10,8 % en 2014-2016⁷. La plupart des personnes sous-alimentées vivent dans les pays en développement, dont 2 sur 3 en Asie. Si les progrès accomplis en matière de réduction de la faim ont été rapides en Amérique latine, en Asie centrale, en Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est, il n'en a pas été de même en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. En Afrique, les chocs climatiques, la sécheresse et les conflits en cours dans le nord-est du Nigéria, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen ont contribué à une augmentation du nombre de personnes souffrant d'une crise d'insécurité alimentaire ou pire, passant de 80 millions en 2015 à 108 millions en 2016⁸.

9. À l'échelle mondiale, 155 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient d'un retard de croissance en 2016, contre 198,4 millions en 2000, et l'on estime que 52 millions d'enfants souffraient d'émaciation en 2016. L'Afrique et l'Asie sont les continents les plus touchés par la malnutrition sous toutes ses formes. Par exemple, en 2016, 56 % de l'ensemble des enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance vivaient en Asie et 38 % en Afrique. De même, plus des deux tiers des enfants de moins de 5 ans souffrant d'émaciation vivaient en Asie et plus d'un quart en Afrique⁹.

10. En outre, environ 1,1 milliard de personnes vivent encore sans électricité, le manque d'eau touche plus de 2 milliards de personnes et près d'un milliard de personnes dans les pays pauvres n'ont pas accès à des routes praticables par tous les temps. Le nombre de personnes vivant dans des taudis est passé de 792 millions en 2000 à 880 millions en 2014.

B. Progrès accomplis dans l'élimination de la pauvreté en Afrique et dans les pays les moins avancés

11. Le pourcentage d'individus vivant avec moins de 1,90 dollar par jour en Afrique est passé de 44,8 % en 2008 à 39,2 % en 2013. Les progrès ont été beaucoup plus lents en Afrique subsaharienne, où le nombre de pauvres est passé de 47,0 % en 2008 à 40,9 % en 2013. Étant donné que l'Afrique subsaharienne abrite la

⁵ Bureau de la recherche du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Construire l'avenir : les enfants et les objectifs de développement durable dans les pays riches* (Florence, 2017). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef-irc.org/publications/891/>.

⁶ Eurostat, *Statistics explained*. Disponible à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Main_Page/fr (consulté le 1^{er} juin 2017).

⁷ Chiffre pour 2008-2010 de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Fonds international de développement agricole et du Programme alimentaire mondial, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2013 : les multiples dimensions de la sécurité alimentaire* (Rome, 2013).

⁸ Food Security Information Network, *Rapport mondial sur les crises alimentaires 2017* (Rome, 2017).

⁹ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Organisation mondiale de la Santé et Groupe de la Banque mondiale, *Joint Child Malnutrition Estimates*, éd. 2017. Disponible à l'adresse suivante : [https://data.unicef.org/resources/joint-child-malnutrition-estimates-2017-edition/\(en anglais seulement\)](https://data.unicef.org/resources/joint-child-malnutrition-estimates-2017-edition/(en%20anglais%20seulement)).

population dont la croissance est la plus rapide au monde, l'accélération des progrès dans la réduction de l'extrême pauvreté est particulièrement importante dans cette région.

12. Dans les pays les moins avancés, le taux d'extrême pauvreté est passé de 43,6 % en 2008 à 36,3 % en 2013. Les taux d'extrême pauvreté restent très élevés dans les pays les moins avancés qui se trouvent en Afrique. En 2013, les taux ont dépassé 70 % au Burundi, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, à Madagascar, au Malawi et au Soudan du Sud. Les pays les moins avancés ont néanmoins beaucoup progressé dans d'autres domaines. L'accès à l'eau potable est passé de 60 % en 2005 à 68 % en 2014. Les taux de mortalité infantile ont diminué et la parité des sexes dans l'enseignement primaire s'est améliorée. Le taux de mortalité des moins de 5 ans a baissé, passant de 90,1 pour 1 000 naissances vivantes en 2010 à 72,8 pour 1 000 naissances vivantes en 2015. En 2014, le taux net de scolarisation corrigé dans l'enseignement primaire était de 40,4 % pour les filles et de 39,9 % pour les garçons. En 2010, les taux de scolarisation corrigés étaient de 33,8 % pour les filles et de 33,5 % pour les garçons.

13. Malgré les bons résultats économiques enregistrés par l'Afrique au cours des deux dernières décennies, la croissance ne s'est pas traduite par des réductions importantes de la pauvreté et n'a pas permis de créer suffisamment d'emplois de qualité. La croissance rapide du continent est essentiellement axée sur les ressources et n'a pas été observée dans les secteurs où l'on retrouve un grand nombre de travailleurs pauvres. Une croissance fondée sur les produits de base est moins inclusive, crée moins d'emplois et contribue à la montée des inégalités dans certains pays. Les progrès ont également été beaucoup plus lents en raison de la profondeur et de la gravité de la pauvreté. Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique commencent bien en deçà du seuil de pauvreté international fixé à 1,90 dollar par jour. En 2011, 22 % des Africains vivaient avec 0,70 à 1,25 dollar par jour, tandis que 25 % vivaient avec moins de 0,70 dollar par jour. Dans le reste du monde en développement, le revenu moyen d'une personne vivant dans l'extrême pauvreté était de 0,98 dollar par jour en 2011¹⁰. Par conséquent, si les revenus moyens ont augmenté, la croissance n'a pas été suffisamment rapide ou inclusive pour faire passer un grand nombre de personnes au-delà du seuil fixé à 1,90 dollar par jour.

14. Les pays les moins avancés connaissent également l'expansion économique la plus lente depuis 2000. Si la croissance moyenne est passée à 4,7 % en 2017 et devrait atteindre 5,3 % en 2018, elle est bien en deçà de la cible d'au moins 7 % du produit intérieur brut (PIB) par an dans les pays les moins avancés établie dans les objectifs de développement durable. Si la trajectoire de croissance actuelle se poursuit et si aucun changement ne se produit dans les inégalités de revenus, on estime que 35 % de la population des pays les moins avancés, des pays pauvres très endettés et des pays en conflit ou sortant d'un conflit pourraient rester emprisonnés dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030¹¹.

C. Promouvoir l'emploi productif et le travail décent

¹⁰ Laurence Chandy, Veronika Penciakova et Natasha Ledlie, *Africa's Challenge to End Extreme Poverty by 2030: Too Slow or Too Far Behind?*, 29 mai 2013. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.brookings.edu/blog/up-front/2013/05/29/africas-challenge-to-end-extreme-poverty-by-2030-too-slow-or-too-far-behind/> (en anglais seulement).

¹¹ *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2017* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.17.II.C.2). Mise à jour mi-2017.

15. Alors que l'importance cruciale de l'emploi et des emplois décents dans l'élimination la pauvreté est largement reconnue, la croissance de l'emploi n'a pas été suffisamment forte pour absorber la main-d'œuvre en pleine augmentation, en particulier dans les pays et les régions comptant de nombreux jeunes. En outre, il existe une divergence entre la croissance de la productivité et des salaires et l'insécurité grandissante de l'emploi, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Ces tendances poussent les individus, en particulier les jeunes et les groupes vulnérables et marginalisés, à exercer des emplois atypiques et précaires. La faiblesse prolongée de l'économie mondiale a également été marquée par des déficits généralisés d'emplois décents, par l'inégalité des chances à laquelle se heurtent les femmes et les jeunes sur le marché du travail et par un mécontentement croissant vis-à-vis de la situation sociale et économique qui prévaut.

16. En 2017, environ 5,7 % des travailleurs dans le monde ne travaillaient pas mais étaient à la recherche d'un emploi, contre 6,2 % au plus fort de la crise financière mondiale en 2009 et 6,0 % en 2008, au début de la deuxième Décennie. Au niveau mondial, le chômage devrait toucher 201 millions de personnes en 2017, ce qui représente 24 millions de chômeurs supplémentaires par rapport à 2008. Le nombre de chômeurs dans le monde devrait également augmenter de 2,7 millions en 2018, ce qui portera le nombre total de chômeurs à 203,8 millions. Parmi les personnes qui ont un emploi en 2017, 1,4 milliard exercent des formes d'emploi vulnérables. Selon les prévisions, le nombre de travailleurs en situation d'emploi vulnérable devrait augmenter de 11 millions chaque année. Plus de 70 % de ces travailleurs vivent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne¹².

17. Outre les déficits généralisés de travail décent, les pays émergents et en développement continuent de se heurter à des niveaux élevés de pauvreté des travailleurs (revenu inférieur à 3,10 dollars des États-Unis par jour). Si le taux et le nombre de travailleurs pauvres devaient continuer de diminuer sur le long terme, les progrès sont à l'arrêt. Le taux d'extrême pauvreté et de pauvreté modérée des travailleurs est passé de 29,4 % en 2016 à 28,7 % en 2017. Le nombre de travailleurs pauvres est donc passé de 783 millions en 2016 à 776,2 millions en 2017 et devrait encore baisser pour atteindre 769,4 millions en 2018. Près des deux tiers des travailleurs d'Afrique subsaharienne et de la moitié des travailleurs d'Asie du Sud sont pauvres.

18. Le secteur informel est un facteur majeur dans la pauvreté des travailleurs. Plus de la moitié des emplois non agricoles dans la plupart des pays en développement sont informels, en particulier en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. L'emploi informel est une plus grande source d'emplois pour les femmes que pour les hommes. Plus de 4 travailleuses sur 5 dans le secteur non agricole en Asie du Sud sont employées officieusement, tandis que les trois quarts des travailleuses sont dans cette situation en Afrique subsaharienne. En outre, entre la moitié et les deux tiers de l'ensemble des travailleurs informels en dehors de l'agriculture sont indépendants.

19. En revanche, les niveaux de chômage devraient diminuer dans les pays développés pour passer de 6,3 % en 2016 à 6,2 % en 2017. Les taux de chômage ont baissé aux États-Unis et dans l'Union européenne. Dans les États membres de l'Union européenne (à l'exception de la Croatie), 6,6 millions d'emplois ont été créés entre 2013 et 2016 et le chômage est à son niveau le plus bas depuis 2009. Les taux de chômage des jeunes sont également en baisse grâce à des programmes tels

¹² Organisation internationale du Travail, *Emploi et questions sociales dans le monde - Tendances 2017* (Genève, 2017).

que le programme de garantie pour la jeunesse qui a bénéficié à 14 millions de jeunes depuis 2014¹³.

D. Lutter contre les inégalités

20. L'accélération de la réduction de la pauvreté et l'élimination de l'extrême pauvreté d'ici à 2030 dépendent également de la réduction des inégalités. Les niveaux de pauvreté ont tendance à baisser à un rythme plus soutenu dans les pays où les taux d'inégalités sont plus faibles au départ. Les grandes inégalités de revenus réduisent l'impact de la croissance sur la pauvreté, tandis que la réduction des inégalités a tendance à contribuer à la baisse du niveau de pauvreté, quel que soit le taux de croissance. La montée des inégalités est également associée à des risques plus élevés d'exclusion sociale et d'instabilité politique, ainsi qu'à des normes moins élevées en matière d'enseignement et de santé.

21. Le coefficient de Gini des inégalités de revenus au niveau mondial a diminué, passant de 70,5 % en 2008¹⁴ à 65 % en 2013¹⁵. Une grande partie de cette diminution est imputable à la croissance rapide des pays en développement très peuplés. L'écart entre pays riches et pays pauvres reste cependant considérable. En outre, les inégalités de revenus ont augmenté dans la plupart des pays et des inégalités persistent en matière d'accès à l'enseignement, aux soins de santé, à des moyens de production et aux finances.

22. Les tendances concernant les inégalités à l'intérieur des pays sont contrastées. Dans les économies avancées, les inégalités de revenus entre les riches et les pauvres sont à leur niveau le plus élevé depuis des décennies. Seuls quelques pays européens ont connu une diminution entre 2008 et 2012 en raison des pertes de revenus subies par les personnes issues de la catégorie supérieure de la répartition des revenus pendant la crise économique et financière mondiale. Dans de nombreux pays européens, l'ampleur des mesures de redistribution des revenus ont joué un rôle essentiel dans la réduction des inégalités de revenus. Les pensions ont un énorme effet de redistribution en Autriche, en France et en Allemagne. En Europe centrale, les niveaux d'inégalité des revenus demeurent nettement plus élevés qu'avant la période de transition. Les inégalités de revenus dans ces pays restent cependant faibles au regard des critères internationaux. Elles ont également augmenté dans la Fédération de Russie et dans quelques autres États membres de la Communauté d'États indépendants.

23. En Afrique, les inégalités de revenus ont augmenté dans certains pays et baissé dans d'autres. Elles ont augmenté dans plusieurs pays d'Asie depuis le début des années 90, la croissance ayant été moins inclusive et moins favorables aux pauvres. Les inégalités ont également fortement augmenté entre zones rurales et zones urbaines et entre les groupes sociaux. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les inégalités de revenus sont relativement faibles par rapport à d'autres régions et ont diminué au cours des années 2000. Il existe néanmoins des lacunes persistantes dans

¹³ Voir <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1079>.

¹⁴ Christoph Lakner et Branko Milanovic, *Global income distribution: from the fall of the Berlin Wall to the Great Recession*, Document de travail de recherche sur les politiques, n° 6719 (Washington, Banque mondiale, 2013). Disponible à l'adresse suivante : <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/914431468162277879/Global-income-distribution-from-the-fall-of-the-Berlin-Wall-to-the-great-recession>.

¹⁵ Tomas Hellebrandt et Paolo Mauro, *The Future of Worldwide Income Distribution*, Peterson Institute for International Economics. Document de travail n° 15-7 (Washington, Peterson Institute for International Economics, 2015). Disponible à l'adresse suivante : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2593894

L'autonomisation des femmes et des jeunes dans la vie économique, politique et sociale. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la plupart des pays ont réussi à réduire les inégalités de revenus depuis le début des années 2000 en partant de niveaux qui figuraient pourtant parmi les plus élevés au monde. Les progrès accomplis récemment dans la réduction des inégalités et de la pauvreté sont liés à une forte croissance économique qui a vu les revenus de travail du quintile le plus bas augmenter à un rythme plus rapide que celui du quintile de revenu le plus élevé. La chute des inégalités s'explique également par les politiques actives sociales et du marché du travail qui ont renforcé la participation des femmes au marché du travail et réduit l'écart de salaire entre travailleurs qualifiés et travailleurs peu qualifiés. Ces politiques ont également entraîné une diminution de l'inégalité des chances et se sont attaquées à la discrimination à l'égard des minorités raciales et ethniques et des groupes autochtones.

III. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques sociales pour l'élimination de la pauvreté

A. Investissements dans l'éducation

24. Le développement du système éducatif et l'amélioration de sa qualité sont importants pour la croissance, l'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités. Les gains résultant de l'industrialisation et de la productivité augmentent bien plus rapidement lorsqu'ils s'accompagnent de progrès notables en matière d'enseignement au-delà de l'école primaire. Des données provenant de pays en développement pour la période 1965-2010 ont montré qu'une augmentation de deux ans des années de scolarité chez les adultes pouvait permettre à près de 60 millions de personnes de sortir de la pauvreté, tandis que l'enseignement primaire et secondaire universel permettrait de sortir 420 millions de personnes de la pauvreté¹⁶. L'éducation présente aussi d'autres avantages sociaux tels que l'élimination de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et la réduction des inégalités, de la fécondité et des taux de mortalité maternelle et infantile. Elle améliore également les perspectives d'emploi décent et de revenus plus élevés tout au long de la vie. La hausse du niveau d'éducation des femmes réduit également d'autres dimensions de la pauvreté comme la morbidité et la mortalité infantiles.

25. Il est également essentiel de veiller au développement de l'éducation tout en investissant dans l'enseignement préscolaire et dans les enseignants et en tirant profit des avantages des technologies de l'information et des communications. L'investissement dans l'enseignement préscolaire génère des bénéfices tout au long de la vie d'un individu, notamment une augmentation des résultats cognitifs et scolaires et un meilleur niveau de revenus potentiel à l'âge adulte. Chaque dollar consacré à l'enseignement préscolaire génère entre 6 et 17 dollars d'avantages publics¹⁷. Pourtant, seuls 38 pays proposent un enseignement préscolaire gratuit et obligatoire pendant au moins un an. Dans la plupart des cas, l'enseignement préscolaire est davantage fréquenté par les enfants des familles les plus riches que par ceux qui sont issus des familles les plus pauvres.

¹⁶ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Réduire la pauvreté dans le monde à travers l'enseignement primaire et secondaire universel*, (Paris, 2017). Disponible à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0025/002503/250392F.pdf>.

¹⁷ Groupe de la Banque mondiale, *Amélioration des résultats d'apprentissage grâce aux programmes de développement de la petite enfance* (Washington, 2016). Disponible à l'adresse suivante : <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/596821468189872237/pdf/98448-FRENCH-BRI-PUBLIC-Box393207B.pdf>.

26. Au cours de la deuxième Décennie, les pays ont continué de consolider les gains obtenus en matière d'éducation depuis le lancement des objectifs du Millénaire pour le développement, mais les progrès stagnent depuis quelques années. Le taux net de scolarisation à l'école primaire dans les régions en développement est passé de 89 % en 2008 à 91 % en 2015¹⁸. À l'échelle mondiale, les taux bruts de scolarisation ont augmenté à tous les niveaux d'enseignement. En dépit de ces avancées, 264 millions d'adolescents et de jeunes n'étaient pas scolarisés en 2015. Parmi eux, 61 millions étaient en âge de fréquenter l'école primaire, 62 millions en âge de fréquenter l'enseignement secondaire inférieur et 141 millions étaient en âge de fréquenter l'enseignement secondaire supérieur¹⁹. Si les tendances actuelles se poursuivent, environ 15 millions de filles et 10 millions de garçons en âge de fréquenter l'école primaire n'auront jamais la possibilité d'être scolarisés, dont plus de 9 millions en Afrique subsaharienne. Aujourd'hui encore, 758 millions d'adultes dans le monde sont analphabètes et la plupart sont des femmes.

27. En outre, les dépenses publiques consacrées à l'éducation restent insuffisantes. Dans au moins 35 pays, les gouvernements ont consacré moins de 4 % du PIB et moins de 15 % de leurs dépenses totales à ce secteur²⁰. Un financement adéquat, une répartition équitable des ressources et une utilisation efficace des ressources destinées au secteur de l'éducation sont essentiels pour réduire le nombre d'enfants non scolarisés, renforcer l'égalité dans l'enseignement et remédier au manque d'enseignants qualifiés.

B. Investissements dans les soins de santé

28. Des progrès considérables ont été accomplis dans le secteur de la santé au cours de la décennie écoulée, notamment dans la diminution du nombre de cas de maladies liées à la pauvreté dans les pays pauvres. La santé et l'espérance de vie se sont améliorées presque partout, réduisant l'écart entre les pays et les régions. Le nombre de décès causés par le paludisme et le VIH a été réduit de moitié, tandis que le nombre de décès d'enfants est passé sous la barre des 6 millions, ce qui représente une diminution de 50 % des décès annuels depuis 1990²¹. Malgré les avancées, des difficultés persistent dans la réduction de la charge de morbidité et le financement du secteur de la santé dans les pays en développement. Les maladies chroniques non transmissibles sont également apparues comme une des causes principales de décès.

29. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le pourcentage national moyen de l'ensemble des dépenses publiques consacré au secteur de la santé était de 11,7 % en 2014. Les dépenses de santé publique ont légèrement augmenté, tandis

¹⁸ Nations Unies, *Objectifs du Millénaire pour le développement : rapport 2010* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.10.I.7) et *Objectifs du Millénaire pour le développement : rapport 2015* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F 15.I.7).

¹⁹ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Réduire la pauvreté dans le monde* (voir note de bas de page 16).

²⁰ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016 - L'éducation pour les peuples et la planète : Créer des avenir durables pour tous* (Paris, 2016). Disponible à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002470/247033F.pdf>.

²¹ Organisation mondiale de la Santé, *World Health Statistics 2017: Monitoring Health for the Sustainable Development Goals* (Genève, 2017). Disponible à l'adresse suivante : <http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/255336/1/9789241565486-eng.pdf?ua=1> (en anglais seulement).

que les dépenses des ménages ont connu une légère diminution, aussi bien au niveau mondial que dans les pays à faible revenu, entre 1995 et 2014.

30. Le monde a fait des progrès constants dans la réduction de la mortalité maternelle. Le taux de mortalité maternelle est passé de 385 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 216 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2015. Toutefois, à l'échelle mondiale, plus de 300 000 femmes ont perdu la vie à la suite de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement en 2015. La même année, le taux de mortalité maternelle était de 230 décès pour 100 000 naissances vivantes dans les régions en développement, contre 12 décès pour 100 000 naissances vivantes dans les régions développées²². Mettre un terme à la mortalité maternelle évitable nécessite des investissements dans le secteur de la santé et une réduction des inégalités dans l'accès aux services de santé entre les groupes de population. En 2016, 78,5 % des naissances ont été assistées par des accoucheurs qualifiés. Le taux de mortalité des moins de 5 ans a baissé, passant de 51,7 pour 1 000 naissances vivantes en 2010 à 43 pour 1 000 naissances vivantes en 2015. À l'échelle mondiale, le taux de nouvelles infections à VIH était de 0,3 pour 1 000 personnes non infectées en 2015, alors qu'il était de 0,33 pour 1 000 personnes non infectées en 2010. Au cours de cette période, l'incidence du paludisme pour 1 000 personnes à risque est passée de 118,7 à 94,0 et l'incidence de la tuberculose est passée de 155 à 142 pour 100 000 personnes. En outre, la proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée est passée de 88,4 % en 2010 à 90,9 % (6,6 milliards de personnes) en 2015. La proportion de la population ayant accès à des services d'assainissement améliorés est passée de 65,0 % en 2010 à 67,6 % en 2015.

31. Les investissements visant à améliorer l'accès des enfants et des communautés les plus pauvres et les plus difficiles à atteindre à des interventions à fort impact en matière de santé et de nutrition sauvent près de deux fois plus de vies que les investissements équivalents destinés aux groupes non défavorisés²³. En outre, la réduction des taux de mortalité des moins de 5 ans, conjuguée à des améliorations dans la couverture des interventions, était trois fois plus rapide chez les groupes pauvres que chez les groupes non pauvres. La mise en œuvre de politiques et d'investissements visant à favoriser l'égalité et le suivi des lacunes de couverture permettent donc de réduire la morbidité et la mortalité infantiles et de rompre les cycles de pauvreté intergénérationnels. Les pays ont ainsi plus de chances d'atteindre les cibles liées à la morbidité et à la mortalité infantiles des objectifs du Millénaire pour le développement. Des enfants en bonne santé ont tendance à obtenir de meilleurs résultats scolaires et sont plus susceptibles de gagner des revenus plus élevés sur le marché de l'emploi à l'âge adulte.

C. Renforcement de la protection sociale universelle

32. La décennie écoulée a coïncidé avec une expansion de la couverture de protection sociale dans le monde entier. En 2015, 1,9 milliard de personnes dans 136 pays ont bénéficié d'un certain type de programme de protection sociale²⁴. En Amérique latine, les programmes de transferts monétaires assortis de conditions

²² Organisation mondiale de la Santé, *Tendances de la mortalité maternelle : 1990-2015, Estimations de l'Organisation mondiale de la Santé, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Fonds des Nations Unies pour la population, du Groupe de la Banque mondiale et de la Division de la population des Nations Unies* (Genève, 2015). Disponible à l'adresse suivante : http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/204113/1/WHO_RHR_15.23_fre.pdf?ua=1.

²³ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Réduire les écarts : l'importance des investissements en faveur des enfants les plus pauvres* (New York, 2017). Disponible à l'adresse suivante : https://www.unicef.org/french/publications/index_96534.html.

²⁴ Groupe de la Banque mondiale, *The State of Social Safety Nets 2015* (Washington, 2015).

couvrent 130 millions de personnes, soit 20,2 % de la population de la région. En Chine, le programme de garantie d'un niveau de vie minimum dans les zones rurales (appelé *dibao*) bénéficie à plus de 50 millions de personnes, ce qui en fait le plus grand programme de protection sociale au monde. Mais d'après les estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT), parmi les personnes en âge de travailler et leur famille, 27 % seulement avaient accès à des systèmes complets de sécurité sociale dans le monde en 2012²⁵.

33. L'augmentation de la couverture de protection sociale soutient la croissance favorable aux pauvres. Les décideurs ne se trouvent pas nécessairement face à un conflit lorsqu'il s'agit de concilier le développement de la couverture de protection sociale et l'augmentation des avantages sociaux avec les objectifs de croissance. Les mesures de protection sociale encouragent une croissance favorable aux pauvres en empêchant la perte de capital productif lorsque les individus sont confrontés à des difficultés économiques. Elles aident les pauvres à accumuler des avoirs productifs et permettent d'améliorer l'accès aux marchés de l'emploi et d'accroître les investissements dans le capital humain, l'innovation et la prise de risques. La protection sociale peut également avoir une incidence sur la croissance en ayant des effets multiplicateurs sur l'économie locale grâce à des investissements dans les avoirs productifs et les infrastructures, à l'augmentation de la productivité des ménages et à l'augmentation du taux d'emploi et de la demande agrégée.

34. Des dépenses publiques plus élevées en matière de protection sociale mènent également à une diminution des taux de pauvreté et d'inégalités. Les transferts monétaires, la gratuité de l'enseignement et du matériel pédagogique et les programmes d'alimentation scolaire génèrent une augmentation du taux de scolarisation, ainsi qu'une diminution du nombre d'abandons scolaires et du travail des enfants, en éliminant les obstacles à l'éducation du côté de la demande, notamment la nécessité pour les familles pauvres de compter sur les enfants pour les revenus et le travail domestique. Les programmes de transferts monétaires en Colombie, au Malawi et au Mexique ont contribué à réduire les retards de croissance chez les enfants. En Afrique du Sud, les enfants vivant dans des foyers bénéficiant d'une pension grandissent en moyenne de 5 centimètres de plus que ceux qui vivent au sein d'un ménage sans pension.

35. La protection sociale joue un rôle essentiel dans l'accès au plein emploi productif et au travail décent pour tous, notamment les femmes et les jeunes. Les transferts monétaires, les programmes actifs du marché du travail, l'assurance médicale et les politiques de soutien augmentent la participation au marché du travail, en particulier celle des femmes. En Afrique du Sud, la participation au marché du travail des personnes bénéficiant de transferts monétaires était supérieure de 13 % à 17 % à celle des personnes issues de ménages non bénéficiaires. La différence la plus marquée s'observe chez les femmes. Le programme *Chile Joven* combine expérience professionnelle, formation et apprentissage pour les jeunes sans emploi ou présentant un risque social élevé. En Inde et en Ouganda, les transferts monétaires sont utilisés pour trouver un emploi aux jeunes et aux personnes défavorisées au niveau local. Au Brésil et aux Philippines, un lien a pu être établi entre, d'une part, les programmes publics d'emploi et, d'autre part, les emplois verts et l'amélioration de l'environnement²⁶.

²⁵ Organisation internationale du Travail, *World Social Protection Report 2014/15: Building economic recovery, inclusive development and social justice* (Genève, 2014). Disponible à l'adresse suivante : www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_245201.pdf (en anglais seulement).

²⁶ Anis Chowdhury, *Social Protection for shared prosperity and inclusive growth*, présentation à la réunion du groupe d'experts sur les stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un

IV. Élimination de la pauvreté : enseignements tirés des crises alimentaire, énergétique, financière et économique mondiales

36. La deuxième Décennie a connu les chocs des prix des produits alimentaires et de l'énergie en 2007-2008 et le début de la crise économique et financière qui fut à l'origine de la grande récession. Elle a également été marquée par des catastrophes naturelles majeures et par une escalade des conflits, qui ont réduit à néant des années de progrès en matière de développement dans certaines régions. Pour évaluer correctement la mise en œuvre de la deuxième Décennie, les leçons politiques tirées des réponses apportées à ces crises et catastrophes seront essentielles pour conserver la dynamique générée par la Décennie en faveur de l'élimination de la pauvreté et pour faire en sorte que les marchés soient plus favorables aux personnes qui vivent dans la pauvreté.

37. Ces crises ont ralenti la croissance et ont eu des répercussions négatives sur les revenus réels et la consommation des ménages. Elles ont en outre engendré une dégradation des résultats obtenus en matière de pauvreté et de développement humain de base, notamment en termes d'éducation et de santé. Au niveau mondial, les niveaux de chômage et de sous-emploi se sont également envolés. À en juger par les expériences passées, les crises de cette ampleur ont tendance à avoir des conséquences à long terme pour les pauvres et les personnes en situation vulnérable, en particulier en matière de nutrition et de développement cognitif des enfants. Les privations nutritionnelles dans la petite enfance peuvent entraîner un retard de croissance, de mauvais résultats scolaires et une diminution de la productivité à l'âge adulte. Les crises financière et alimentaire ont également contraint les ménages pauvres et vulnérables à modifier leurs comportements en matière de santé et à réduire leur consommation globale d'aliments ou à opter pour des produits moins coûteux et de moins bonne qualité. Ces changements sont à l'origine d'une augmentation des risques de dénutrition et de carences en oligoéléments.

38. L'un des principaux enseignements tirés de ces crises est l'importance de la politique sociale, notamment des socles de protection sociale, dans le maintien des progrès réalisés dans l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes. Il est également essentiel d'adopter des politiques macroéconomiques prospectives qui favorisent une croissance économique inclusive, soutenue et équitable et la création de possibilités d'emploi et de travail décent pour tous. Pendant les ralentissements économiques, les politiques macroéconomiques doivent être compatibles avec les politiques sociales pour appuyer la demande et la capacité de production, en poursuivant les investissements publics dans l'éducation, la santé et la protection sociale, et pour stimuler l'emploi, notamment grâce à des investissements publics dans les infrastructures.

39. Les records atteints dans les prix des aliments de base pendant la deuxième Décennie ont fortement limité l'accès à la nourriture pour les personnes vivant dans la pauvreté et les populations vulnérables, ce qui n'a fait qu'accentuer l'insécurité alimentaire. La crise alimentaire a donc replacé l'agriculture au centre de l'attention, en particulier dans les pays pauvres. L'appui aux petits exploitants agricoles et les investissements dans les activités de recherche-développement agricole, l'irrigation, les routes et les marchés ont été identifiés comme étant des

développement durable pour tous, New York, 8 mai 2017. Disponible à l'adresse suivante : www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2017/04/Anis-Chowdhury-Social-Protection-for-shared-prosperity-and-inclusive-growth.pdf (en anglais seulement).

mesures cruciales. Le rôle de l'État dans l'aide à l'agriculture et la nécessité pour les partenaires de développement d'accroître leur aide à cet égard sont également apparus comme des enseignements importants.

40. Les données provenant de la deuxième Décennie ont également montré que nombre de ceux qui ont réussi à échapper à l'extrême pauvreté n'ont toujours pas les capacités, les ressources et les possibilités nécessaires pour améliorer leurs conditions de vie et les perspectives de leur famille. Divers chocs pourraient facilement faire replonger les personnes en situation vulnérable dans la pauvreté. Les politiques visant à renforcer la résilience et à appuyer l'autonomisation des personnes vivant dans la pauvreté sont considérées comme essentielles pour soutenir la réduction de la pauvreté.

41. Les crises ont également souligné l'importance d'accroître la couverture et les niveaux de prestation des systèmes et mesures de protection sociale, en particulier les socles de protection sociale, et de protéger les investissements et programmes sociaux destinés aux personnes vivant dans la pauvreté, notamment les femmes et les enfants. Les mesures d'austérité budgétaire qui ont été adoptées dans certains pays ont pesé de manière disproportionnée sur les femmes, le fardeau lié à la réduction des services publics ayant été transféré aux femmes et aux filles. Dans certains cas, les filles ont été contraintes d'abandonner l'école pour répondre à l'augmentation de la demande de soins et de travaux domestiques non rémunérés des ménages. La crise a également engendré une hausse de la concentration de femmes dans les emplois vulnérables et informels.

42. Il est également primordial de mettre en place des mesures visant à stimuler la demande de main-d'œuvre et à accélérer la reprise de l'emploi. En outre, l'État devrait être l'employeur de dernier recours. Durant la grande récession, certains pays ont lancé des programmes de garantie de l'emploi, notamment des programmes de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre, et ont ainsi conservé plus d'employés que nécessaire dans les entreprises d'État et assuré un financement fédéral pour les emplois au sein de l'État et des collectivités locales.

43. La deuxième Décennie a également été marquée par certains des effets les plus graves des changements climatiques et des catastrophes naturelles sur les activités économiques, l'infrastructure et les vies humaines, ce qui souligne la nécessité de prévoir des ressources pour la prévention, l'intervention, la reconstruction et le redressement, et de renforcer la résilience.

44. Les pays en développement sont sortis de la crise fortement encouragés à diversifier leur économie, à élargir la marge de manœuvre budgétaire en renforçant les efforts de mobilisation des ressources intérieures et à surveiller les déficits budgétaires et la dette publique. Les pays ont également cherché à optimiser l'impact des politiques macroéconomiques, sociales et d'emploi sur la pauvreté en assurant une meilleure coordination et une plus grande cohérence des politiques dans tous les secteurs. Ils ont également pris des mesures pour renforcer la collecte et l'analyse de données afin d'alimenter l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits.

V. Financement du développement

45. La réalisation du développement durable et l'élimination de la pauvreté dépendent également de la capacité des pays à mobiliser efficacement leurs ressources internes, à attirer les investissements directs étrangers, à respecter les engagements pris en matière d'aide publique au développement et à faciliter le transfert de technologies. L'allègement de la dette et la viabilité sont essentiels pour

les pays pauvres très endettés, tandis que les envois de fonds sont devenus une source importante de revenus et de financement pour les économies bénéficiaires. Depuis 2000, tous les pays ont connu une augmentation du recouvrement de l'impôt malgré la diminution engendrée par la crise financière mondiale de 2008. Les recettes fiscales médianes dans les pays les moins avancés sont passées de moins de 10 % du PIB en 2001 à 14,8 % en 2015²⁷. Le renforcement de la mobilisation des ressources nationales devrait s'accompagner d'une lutte contre les activités illicites, notamment de l'élimination des apports financiers illicites.

46. Les flux de capitaux vers les pays en développement restent bien en deçà des niveaux enregistrés entre 2010 et 2014. Ils sont cependant remontés au début de 2017, lorsque plusieurs grands pays émergents ont enregistré des augmentations importantes des entrées d'obligations et de capitaux propres. Les flux d'investissements directs étrangers à destination de pays en développement ont chuté de quelque 20 % en 2016 en raison des faibles cours des produits de base qui ont dissuadé les investissements dans les secteurs concernés. Une reprise modeste des flux vers les pays en développement est cependant attendue en 2017. Les flux d'investissements directs étrangers vers l'Afrique, les pays en développement de l'Asie et l'Amérique latine restent concentrés pour l'essentiel dans quelques grands marchés émergents. Si la reprise dans ces flux de capitaux est de bon augure pour les perspectives de croissance, leur impact sur la réduction de la pauvreté dépendra de la question de savoir s'ils seront destinés à des secteurs qui créent un grand nombre d'emplois décentes. Si les ressources sont uniquement destinées aux industries extractives à forte intensité de capital, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté seront minimes.

47. Le montant net total de l'aide publique au développement fournie par les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques est passé de 119,8 milliards de dollars en 2008 à 142,6 milliards de dollars en 2016, un nouveau record. La part de l'aide publique au développement nette dans le revenu national brut a également augmenté, passant de 0,30 % en 2008 à 0,32 % en 2016. L'augmentation de l'aide aux réfugiés dans les pays donateurs a fait grimper le total en 2016. L'apport net d'aide publique au développement aux pays les moins avancés a diminué, passant de 41,1 milliards de dollars en 2010 à 37,3 milliards de dollars en 2016^{28,29}.

VI. Expériences nationales dans la mise en œuvre de la deuxième Décennie

48. Afin d'évaluer la mise en œuvre de la deuxième Décennie et de formuler des recommandations en vue de conserver l'élan généré par la mise en œuvre de la deuxième Décennie, conformément au paragraphe 49 de la résolution 71/241 de l'Assemblée générale, une enquête a été mise en ligne et envoyée à tous les États Membres. Elle contenait des questions relatives à la législation, aux politiques et

²⁷ *Financing for development: progress and prospects*, rapport du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement (publications des Nations Unies, numéro de vente : E.17.I.5).

²⁸ Organisation pour la coopération et le développement économiques, *L'aide au développement en 2008 à son plus haut niveau*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/laideaudeveloppementen2008asonplushautniveau.htm>.

²⁹ Organisation pour la coopération et le développement économiques, *L'aide au développement augmente à nouveau en 2016*. Disponible à l'adresse suivante : www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/statistiques-financement-developpement/APD-2016-resume-detaille.pdf.

aux programmes destinés à éliminer la pauvreté dans chaque pays. Cinquante pays y ont répondu. Cette rubrique présente les principales conclusions de l'enquête.

49. Une des principales réussites au niveau national est l'engagement pris par les États Membres à élaborer des stratégies nationales pour éliminer l'extrême pauvreté sous toutes ses formes. Sur les 50 pays qui ont répondu au questionnaire, 44 ont élaboré des plans, stratégies ou cadres nationaux, dont 27 qui ont également revu les stratégies existantes de lutte contre la pauvreté. Trente pays ont déclaré avoir bénéficié du soutien du système des Nations Unies dans l'élaboration de leurs plans nationaux de lutte contre la pauvreté. Vingt-sept pays ont reçu un appui technique, 15 ont reçu un appui au renforcement des capacités et 14 ont reçu un appui financier. Parmi les quelques pays qui n'ont pas été en mesure d'élaborer ou de réformer leurs plans, 4 ont évoqué le manque de volonté politique, 3 le manque de ressources, et 2 le manque de capacités institutionnelles. Deux pays ont également indiqué que les questions de pauvreté ne bénéficiaient que d'un faible degré de priorité.

50. Quarante-trois pays ont déclaré que, depuis 2008, leurs cadres nationaux de lutte contre la pauvreté comprenaient des mesures visant à appuyer les suites données à la mise en œuvre des objectifs de développement arrêtés au niveau international relatifs à l'élimination de la pauvreté, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, et à coordonner le soutien international à cet égard. Depuis l'adoption du Programme 2030, 39 pays disposent de cadres nationaux qui contribuent aux suites données à la mise en œuvre de ce nouveau programme et au processus inachevé des objectifs du Millénaire pour le développement.

51. Trente-sept pays ont également indiqué qu'ils étaient dotés d'un organe de coordination national sur l'élimination de la pauvreté. Le cadre institutionnel le plus fréquent est celui d'un comité ou d'une cellule ministérielle (30 pays), suivi par une commission ou un conseil national (16 pays). Neuf pays ont également indiqué avoir mis en place des arrangements institutionnels réunissant des ONG et des donateurs.

52. Les pays ont également précisé si, pour s'assurer de ne laisser personne de côté, leurs cadres nationaux de lutte contre la pauvreté prenaient en compte les préoccupations des personnes en situation vulnérable, notamment les femmes, les enfants et les jeunes, les peuples autochtones, les personnes âgées, les personnes handicapées, les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées. Les cadres nationaux tenaient compte des besoins particuliers des personnes âgées dans 31 pays, des personnes handicapées dans 30 pays, des enfants dans 28 pays, des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées dans 28 pays et des jeunes dans 27 pays. Vingt-quatre pays ont affirmé qu'ils répondaient aux besoins spécifiques des groupes autochtones. Trente-trois pays ont également pris des mesures spécifiques pour atténuer la pauvreté dans les zones rurales, reculées et montagneuses.

53. L'attention accrue portée à l'emploi constitue un autre accomplissement important. Vingt-cinq pays ont déclaré avoir adopté des politiques conformes aux dispositions du Pacte mondial pour l'emploi adopté par l'OIT. À cet égard, 30 pays ont signalé avoir intégré le programme pour un travail décent dans leurs politiques et programmes nationaux depuis 2008. Trente-trois pays ont pris des mesures spécifiques pour promouvoir le plein emploi et le travail décent pour les groupes défavorisés. Vingt-six pays ont mis en œuvre des mesures spécifiques destinées aux jeunes, 24 pays ciblent les personnes handicapées et 17 s'adressent à d'autres groupes vulnérables ou marginalisés. À titre d'exemple, la Slovaquie a mis en place des mesures spécifiques visant à promouvoir l'emploi des personnes âgées et des communautés roms marginalisées.

54. La deuxième Décennie a également mis l'accent sur l'importance de la mobilisation des ressources et des partenariats pour l'élimination de la pauvreté. Depuis 2008, 25 pays ont mis en place des stratégies nationales visant à mobiliser des ressources auprès de sources diverses. Ils ont organisé des réunions nationales de mobilisation des ressources avec des donateurs et le secteur privé et ont favorisé les relations avec de nouveaux donateurs et des donateurs potentiels. Seize pays ont mis en place des partenariats internationaux avec des organismes donateurs, 15 avec des organisations non gouvernementales et 9 avec des organisations de la société civile. Vingt-trois pays ont signalé que, depuis 2008, ils avaient adopté des stratégies et des mesures, notamment des modifications législatives, visant à forger des partenariats avec des organisations qui s'occupent de questions liées à l'élimination de la pauvreté et au développement durable. Parmi eux, 15 ont établi des partenariats Sud-Sud et 9 des partenariats Nord-Sud, et 7 ont mis en place une coopération triangulaire. Les pays ont également établi des partenariats au niveau national, principalement avec des organismes donateurs, des organisations non gouvernementales nationales et le secteur privé. Treize pays ont déclaré avoir établi des partenariats avec des groupes de femmes, 12 avec des groupes de jeunes, 12 avec des dirigeants communautaires et 9 avec les médias.

55. Le contexte national a davantage été pris en compte au cours de la deuxième Décennie. Vingt pays ont déclaré avoir revu leurs politiques nationales depuis 2008 pour adapter les politiques, stratégies et cadres internationaux, continentaux et régionaux à leurs réalités nationales. Dix-huit pays ont formulé des plans et programmes, tandis que 17 pays ont formulé une nouvelle législation ou révisé la législation existante à cet effet. D'autres pays ont également amélioré la prestation de services, mené des actions et des campagnes de sensibilisation, établi un consensus et des partenariats et réformé les institutions publiques. Les États Membres ont également utilisé différentes mesures de la pauvreté pour suivre les progrès accomplis au niveau national. Trente pays se sont basés sur des seuils de pauvreté monétaire nationaux et 19 ont déclaré avoir utilisé des seuils de pauvreté monétaire internationaux. Vingt-deux pays ont également indiqué avoir privilégié des mesures multidimensionnelles et 17 ont utilisé des mesures non monétaires comme l'apport calorique.

56. Le suivi et l'évaluation des stratégies et programmes d'élimination de la pauvreté au niveau national ont également été renforcés. Trente pays ont attribué des responsabilités à leurs institutions nationales afin d'appuyer les suites données à la mise en œuvre des objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs de développement durable. Vingt-deux pays ont mis en place des comités ministériels, 14 disposent de commissions nationales, 5 ont collaboré avec des organisations non gouvernementales et des donateurs et 6 ont œuvré en partenariat avec des organisations communautaires et religieuses. Trois pays ont mis en place des commissions parlementaires. Trente pays ont mis au point des mécanismes permettant de surveiller et d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de développement durable. Dix-neuf pays ont créé des organes de coordination multisectorielle, 13 ont mené des enquêtes nationales annuelles sur l'état de l'application et 12 ont désigné des personnes référentes ou des responsables chargés de superviser le processus de mise en œuvre. Le Gouvernement allemand, par exemple, établit tous les quatre ans des rapports sur l'état de l'application de sa stratégie nationale de développement durable, élaborée en 2002. Cette stratégie comprend des objectifs et indicateurs nationaux de viabilité qui permettent de mesurer régulièrement les progrès et aident à identifier tout mauvais virage en termes de politiques. En outre, l'Office national de statistique (Statistisches Bundesamt) publie tous les deux ans un rapport

indépendant sur les indicateurs qui présente des informations sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs.

57. Afin de mieux suivre les progrès et de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte, la plupart des pays ont indiqué avoir recueilli des données sur la pauvreté ventilées par revenu, sexe, âge et zone géographique. Toutefois, peu de pays ont déclaré avoir recueilli des données selon la race et/ou l'origine ethnique, le statut migratoire et/ou le handicap. Pour augmenter leurs capacités statistiques nationales et leurs systèmes de suivi, 25 pays ont renforcé les capacités de leurs institutions nationales en matière de collecte, de traitement, d'analyse et d'utilisation des données, 20 ont créé des services nationaux de statistique ou renforcé les services existants, 19 ont formé du personnel à la gestion des bases de données et 18 ont appuyé la mise en place de bases de données nationales et de systèmes d'information de gestion. Dix-sept pays ont également déclaré avoir mobilisé l'appui des donateurs pour renforcer les capacités statistiques nationales.

58. Malgré les progrès réalisés dans plusieurs domaines, les pays ont recensé des obstacles à la mise en œuvre des stratégies et programmes d'élimination de la pauvreté. Il s'agit notamment de la nécessité d'accroître les ressources budgétaires et les capacités pour la formulation de politiques, de l'augmentation des ressources humaines consacrées à la lutte contre la pauvreté et de la nécessité de renforcer l'appui des organismes internationaux, notamment des Nations Unies, ainsi que du renforcement de la coordination interministérielle ou interdépartementale.

59. Les efforts visant à éliminer l'extrême pauvreté ont plus de chances d'aboutir lorsque les pays prennent des mesures pour promouvoir la participation active de ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté à la conception et à l'exécution des programmes et des politiques visant à lutter contre la pauvreté multidimensionnelle. Vingt pays ont déclaré avoir invité des personnes vivant dans la pauvreté à participer à la conception et à l'exécution de ces politiques et programmes. Par exemple, le programme *Progreso con Solidaridad* de la République dominicaine implique des personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans le diagnostic des besoins et des priorités, ainsi que dans l'élaboration de stratégies de protection sociale. En France, le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale s'adresse aux personnes confrontées à l'exclusion sociale pour faire en sorte que leur point de vue soit pris en compte dans l'évaluation des mécanismes d'élimination de la pauvreté. Dans le cadre de la mise en œuvre nationale de la plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'Autriche a mis en place une plateforme nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui garantit un dialogue permanent avec toutes les parties prenantes concernées.

VII. Appui du système des Nations Unies à la deuxième Décennie

60. Le système des Nations Unies continue d'appuyer la mise en œuvre des objectifs de la deuxième Décennie en menant des activités dans le cadre du plan d'action interinstitutions pour l'élimination de la pauvreté à l'échelle du système. L'OIT a encouragé le respect des normes fondamentales du travail et soutient plus de 50 pays dans la conception de programmes publics d'emploi et de main-d'œuvre nationaux destinés à remettre en état et à améliorer les infrastructures physiques et environnementales et les services. Elle contribue également à des politiques et stratégies qui influent sur les régimes à forte intensité de main-d'œuvre et créent de meilleures synergies dans le lien entre action humanitaire et développement. L'OIT participe, en collaboration avec d'autres partenaires de développement, à

l'élaboration de différents outils interinstitutions d'évaluation de la protection sociale, notamment un outil d'évaluation des travaux publics.

61. Depuis 2014, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international de développement agricole, le Programme alimentaire mondial et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes mènent un programme conjoint pour accélérer le rythme des progrès sur la voie de l'autonomisation économique des femmes rurales qui s'attaque aux principaux obstacles structurels à l'égalité des sexes et à l'autonomisation économique des femmes. Il met l'accent sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des femmes rurales, de même que leurs revenus, leur rôle essentiel et leur participation aux institutions rurales et à l'élaboration des lois, politiques et programmes.

62. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) continue de promouvoir activement l'emploi rural décent et la diversification des revenus. Le Cadre de protection sociale de la FAO vise à optimiser l'influence de la protection sociale sur la faim, la pauvreté rurale et la résilience par la création et le renforcement des systèmes de protection sociale intégrés dans le cadre plus large de la promotion des moyens de subsistance et des stratégies de développement rural. La FAO a établi un partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans les pays de l'Afrique subsaharienne pour démontrer l'impact que peuvent avoir les programmes de transferts en espèces sur l'élimination de la pauvreté. Elle aide les pays à créer des emplois agricoles et non agricoles décents et à améliorer la cohérence entre les politiques en matière de protection sociale, de sécurité alimentaire, de nutrition, d'agriculture et de développement rural, et à assurer la conception opérationnelle efficace des régimes de protection sociale. Elle s'efforce également de généraliser les emplois décents pour les jeunes par l'intermédiaire du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes.

63. Le plan stratégique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a pour objectif d'aider les pays à éliminer la pauvreté tout en réduisant considérablement les inégalités et l'exclusion. Le PNUD favorise une meilleure connaissance du programme pour un travail décent en tant que stratégie efficace d'élimination de la pauvreté et partage les bonnes pratiques pour promouvoir l'emploi et le travail décent aux niveaux national et international. Il appuie également l'inclusion du travail décent pour l'élimination de la pauvreté dans les politiques et programmes nationaux et internationaux et soutient la création d'emplois pour les jeunes à travers l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes du système des Nations Unies. Le PNUD aide les pays à mettre en œuvre les objectifs de développement durable dans le cadre de la stratégie de simplification, d'accélération et de soutien aux politiques des Nations Unies. En 2015, l'appui fourni par le PNUD a permis à 53 pays d'adopter, de développer ou de mettre en œuvre des systèmes de protection sociale. D'ici à la fin de l'année 2017, il devrait avoir aidé 48 pays à renforcer la capacité de la société civile à s'engager sérieusement dans les débats de politiques et les actions favorables aux pauvres.

64. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) continue de promouvoir la réalisation d'un développement industriel inclusif et durable. Le Programme de partenariat entre pays accélère et personnalise l'assistance technique fournie par l'ONUDI aux pays en développant rapidement les programmes industriels nationaux. L'ONUDI s'efforce également de créer des possibilités d'emploi pour les jeunes en appuyant la création et l'expansion des microentreprises et petites et moyennes entreprises dans plus de 15 pays. Depuis 2010, elle travaille également à la promotion de l'accès à la chaîne logistique des

marchés de l'agro-alimentaire et de l'artisanat dans les pays en développement grâce au projet Origin consortia.

65. La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE) se penche, avec d'autres partenaires, sur des questions de politique interdisciplinaires ayant un impact sur la pauvreté. Le travail de sensibilisation constitue une part importante de ces efforts, notamment la préparation d'un document de sensibilisation régional intitulé « Building More Inclusive, Sustainable and Prosperous Societies in Europe and Central Asia » (Construire des sociétés plus inclusives, plus durables et plus prospères en Europe et en Asie centrale). Les activités menées par la Commission dans le cadre de son programme sur l'économie et l'égalité entre les sexes étaient notamment axées sur la création d'un environnement favorable à l'esprit d'entreprise féminin, notamment par l'organisation de forums régionaux et sous-régionaux pour les femmes entrepreneurs afin de répondre à des préoccupations telles que les possibilités de réseautage, l'accès au crédit et les connaissances et compétences spécifiques. La CENUE mesure également la pauvreté, les inégalités et la vulnérabilité. Son équipe spéciale sur l'évaluation de la pauvreté a collaboré avec les États Membres pour échanger des connaissances et des pratiques exemplaires en matière de mesure de la pauvreté dans le but d'élaborer des directives et des recommandations visant à améliorer la comparabilité internationale et la disponibilité des statistiques sur la pauvreté.

66. Au sein du Secrétariat des Nations Unies, le Département des affaires économiques et sociales est chargé de promouvoir et de soutenir la coopération internationale pour faire avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Département fournit un appui normatif et politique aux processus intergouvernementaux dans les domaines social, économique et environnemental. Il mène des travaux d'analyse et de recherche sur les principaux enjeux et options politiques du développement durable et fournit un appui technique aux États Membres sur des questions telles que la cohérence des politiques et le développement des statistiques. Ses publications phares soulignent le rôle essentiel du plein emploi et du travail décent pour tous dans l'élimination de la pauvreté, favorisant l'inclusion sociale et la lutte contre les inégalités. Ces rapports appellent également à une meilleure coordination des politiques macroéconomiques et sociales pour promouvoir la stabilisation à long terme, de manière à contribuer à l'objectif du plein emploi. Avec ses travaux sur des groupes sociaux tels que les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées et les groupes autochtones, il veille à ce que personne ne soit laissé pour compte. Ces travaux analytiques normatifs, conjugués à des activités de renforcement des capacités en faveur des pays en développement, font partie intégrante des efforts du système des Nations Unies visant à mettre en œuvre les objectifs de la deuxième Décennie.

VIII. Conclusion et recommandations

67. La deuxième Décennie a contribué à progresser vers l'élimination de la pauvreté au niveau national tout en servant de plateforme efficace pour la coordination de l'appui renforcé que le système des Nations Unies apporte aux pays pour un développement inclusif. Un engagement politique constant en faveur de l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes est indispensable pour atteindre les objectifs de développement durable. Vu le caractère inégal des progrès accomplis par les pays et les régions dans la réalisation des objectifs de la deuxième Décennie et dans le souci d'appuyer la mise en œuvre du Programme 2030, l'Assemblée générale souhaitera peut-être examiner les recommandations suivantes :

a) Les pays en développement devraient promouvoir une transformation structurelle reposant sur une industrialisation durable et inclusive afin de réduire efficacement la pauvreté et de favoriser la croissance économique grâce à la création d'emplois. En facilitant la croissance industrielle, les pays devraient appuyer les petites et moyennes entreprises à forte intensité de main-d'œuvre et adopter des politiques spécifiques pour aider les travailleurs pauvres occupant malgré eux des emplois peu qualifiés, à faible productivité et mal rémunérés. Pour que cette transformation soit un succès, il faut également privilégier les investissements dans les activités agricoles et non agricoles de façon à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et à stimuler les revenus ruraux. Les coopératives et institutions rurales devraient être encouragées à contribuer à l'élimination de la pauvreté;

b) Les pays devraient s'attaquer aux inégalités dans le cadre des stratégies d'élimination de la pauvreté en mettant en place des politiques publiques et des mécanismes de marché qui améliorent l'accès à l'emploi, aux infrastructures, à l'éducation, à la santé et à d'autres services essentiels pour permettre un développement durable et inclusif et accroître les revenus pour tous;

c) Pour promouvoir le travail décent aux fins de l'élimination de la pauvreté, les pays devraient adopter une approche intégrée de la formalisation de l'économie informelle en aidant les travailleurs et les unités économiques à passer du secteur informel au secteur formelle de l'économie, d'une part, et en favorisant la création et le maintien d'entreprises et d'emplois décents dans l'économie formelle grâce à la promotion de politiques macroéconomiques cohérentes, de l'emploi, de la protection sociale et d'autres politiques sociales. À cet égard, les pays devraient trouver des moyens efficaces de répondre aux difficultés que rencontrent les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les personnes âgées en matière d'emploi au moyen d'approches multidimensionnelles visant à améliorer les possibilités d'emploi, sur le plan tant de la qualité que de la quantité;

d) Pour développer le capital humain, les pays doivent s'attaquer au manque d'égalité des chances, améliorer la qualité de l'enseignement, construire des infrastructures d'enseignement et investir dans les enseignants. Les systèmes éducatifs devraient offrir aux jeunes un mélange équilibré de connaissances et d'expérience pour les préparer à la citoyenneté active. De même, les pays devraient renforcer les investissements dans les soins de santé primaires et les interventions à grande échelle comme les campagnes de vaccination des enfants et de lutte contre le paludisme, ainsi que la fourniture d'un traitement antirétroviral, afin de réduire la charge de morbidité et les inégalités en matière de santé;

e) Les politiques du marché du travail devraient améliorer sensiblement les conditions de participation des femmes au marché du travail en facilitant l'équilibre entre le travail domestique non rémunéré et l'emploi et en éliminant la discrimination fondée sur le sexe sur le marché du travail;

f) Pour échapper à la pauvreté, les pays en développement ont besoin de connaissances, de mesures d'adaptation et d'innovations adaptées à leur situation nationale. Le secteur privé et les organisations de la société civile devraient appuyer les efforts visant à éliminer la pauvreté en élaborant, mettant à l'essai et appliquant à plus grande échelle des solutions rentables et adaptées au contexte;

g) Le système des Nations Unies doit continuer de coordonner son appui aux pays en développement dans leurs efforts de lutte contre la pauvreté, défi principal dans la mise en œuvre intégrée du Programme 2030.
